



Fédération
Syndicale
Unitaire

Académie Orléans-Tours

Spécial Concours Professeurs des Ecoles 2018

Aux portes du métier !

Le double 4 pages que nous vous distribuons aujourd'hui est destiné à vous apporter l'essentiel des informations que seul le SNUipp-FSU premier syndicat du 1er degré, est en mesure dès maintenant de fournir à tous.

Depuis de très longues années maintenant, nous avons fait le choix de venir vers les candidats au CRPE que vous êtes, dès les épreuves écrites, pour remettre ce document de la main à la main, au plus grand nombre d'entre vous.

Si un concours comporte toujours une dimension aléatoire, nous avons voulu, à travers ces quelques pages, vous parler d'un avenir proche, celui de votre accession au « statut hybride » d'étudiant-fonctionnaire stagiaire.

Le SNUipp-FSU sera à vos côtés au quotidien dans chacun des 6 départements de notre Académie ; comme nous l'avons fait par nos permanences cette année, nous continuerons à vous informer, à débattre avec vous de votre formation, à vous aider à concilier votre « métier d'enseignant à part entière à 1/2 temps » et votre formation au sein d'un centre ESPE de votre académie pour ceux d'entre vous qui devront valider le Master 2.

Nous savons que l'entrée dans le métier est une période très importante. La FSU et le SNUipp-FSU consacrent toutes leurs forces à faire grandir et progresser les ESPÉ. L'existence d'une formation initiale est une réalité indispensable pour un début de carrière réussi. Mais il reste encore beaucoup de chantiers en perspective pour améliorer le quotidien des professeurs-stagiaires. Nous serons à vos côtés pour les mener à bien.

Aides, conseils, solidarité et connaissance du terrain voilà tout ce que peut et souhaite vous apporter le SNUipp-FSU.

Bienvenue dans la profession !

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours

A savoir - A savoir - A savoir - A savoir

Inscrits aux concours 2018

	Externe	3ème concours	2nd concours interne	TOTAL
CHER	259	37	23	319
EURE ET LOIR	319	77	19	415
INDRE	323	21	13	357
INDRE ET LOIRE	621	94	34	749
LOIR ET CHER	334	44	25	403
LOIRET	475	104	52	631
TOTAL	2331	377	166	2874

Places aux concours 2018

	Externe	3ème concours	2nd concours interne	Total
CHER	27	2	1	30
EURE ET LOIR	62	2	1	65
INDRE	17	2	1	20
INDRE ET LOIRE	97	2	1	100
LOIR ET CHER	47	2	1	50
LOIRET	152	2	1	155
ACADEMIE	402	12	6	420

Liste(s) complémentaire(s)

Selon les années, le recours aux listes complémentaires est variable. Dans les textes, le recours aux listes complémentaires sert à pallier le nombre de lauréats qui finalement ne souhaitent pas bénéficier de la réussite de leur concours. Cela arrive mais c'est très à la marge.

Depuis plusieurs années, les départements arrivent à recourir aux listes complémentaires, pour pallier, en partie, le déficit en personnel.

Au sein de l'Académie Orléans-Tours, notamment grâce à l'action du SNUipp-FSU, 46 candidats sur listes complémentaires ont été recrutés. Mais ce n'est que mi-juillet 2017 que le Ministère a autorisé cet appel à la liste complémentaire !

Malgré tout, ce recours à une partie de la liste complémentaire n'a pas couvert tous les besoins (postes vacants) et le Ministère a fait le choix de recruter des personnels contractuels, embauchés sans perspective de formation ni titularisation.

Concernant cette session 2018, nous ne savons pas s'il y aura un appel aux listes complémentaires pour pourvoir les postes vacants.

Or, il apparaît d'ores et déjà quasi-certain que plusieurs départements de l'Académie vont se trouver en situation de déficit à la rentrée.

Pour le SNUipp-FSU, le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend !

Même s'il est encore un peu tôt pour connaître exactement l'état de l'ensemble des départements de notre Académie lors de la prochaine rentrée, le SNUipp-FSU prend d'ores et déjà l'engagement d'intervenir auprès du Rectorat pour que les recrutements sur listes complémentaires se fassent à hauteur des besoins.

D'où l'importance de la fiche de liaison encartée pour vous tenir informés en temps réel.

Recrutements Affectations : comment ?

■ **Le département** : votre département de recrutement sera déterminé par votre rang de classement à l'issue des épreuves d'admission. C'est cet élément et lui seul qui est pris en compte.

■ **L'école** : l'affectation au sein d'une école pour y exercer à 1/2 temps ou sur deux 1/4 temps donc, est de la responsabilité de chaque département.

Le SNUipp-FSU et les représentants du personnel seront à vos côtés dès les résultats pour vous informer quant aux règles utilisées et à la nature des postes disponibles.

D'où là encore, l'importance de notre fiche de liaison.



10 questions sur « le » syndicat

1. A quoi ça sert ?

Être syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n° 7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie

(Voir l'idée n° 6 !) En fait , il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8. Le syndicat freine toute évolution du métier

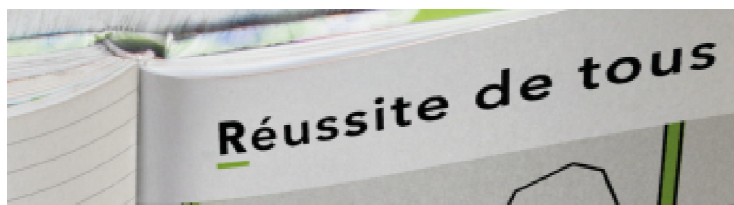
Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

10. C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné (1/2 chocolatine par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2).



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !





Sections départementales et responsables secteurs ESPE

Sections départementales et responsables secteurs ESPE	
SNUipp-FSU LOIR-ET-CHER Julien ROUSSELOT - Marion BOUJOT - Carole GAGNIER - Frédérique BESNARD	Maison des syndicats - 35/37 avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX - snu41@snuipp.fr - 02.54.42.28.30
SNUipp-FSU CHER Kévin DUPLEIX - Estelle LAUVERJAT	Maison des Syndicats - 5 Bd Clémenceau 18000 BOURGES snu18@snuipp.fr - 02 48 70 80 72
SNUipp-FSU EURE-ET-LOIR Tanya FOURMY - Anaïs GAUDILLAT - Clémentine INGOLD	3 rue Louis Blériot 28300 CHAMPHOL snu28@snuipp.fr - 02 37 21 15 32
SNUipp-FSU INDRE Pierre LAUMONNIER - Mayalen LEMAIRE	34, Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX - snu36@snuipp.fr - 02 54 07 61 39
SNUipp-FSU INDRE-&-LOIRE Elise VEYRET - Simon DELAS	18 rue de l'oiselet 37550 SAINT AVERTIN - snu37@snuipp.fr - 02 47 61 82 91
SNUipp-FSU LOIRET Laurianne DELAPORTE - Muriel DION - Bruno CHIROUSE - Clélia RICHEMOND	10, rue Molière - 45000 ORLEANS snu45@snuipp.fr - 02 38 78 00 63

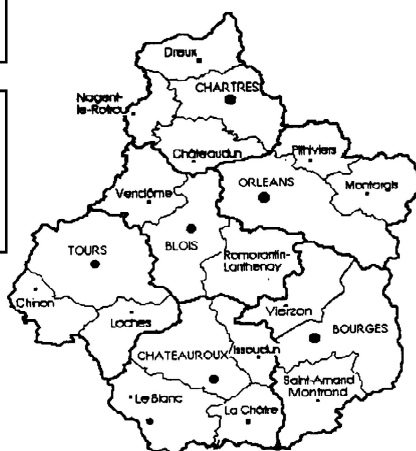
ESPE Orléans-Tours UN SIEGE ACADEMIQUE - 6 CENTRES DEPARTEMENTAUX

LE CENTRE DE CHARTRES
Tél. 02 37 91 60 10
1 rue Maréchal Leclerc
28000 CHARTRES

LE CENTRE DE BLOIS
Tél. 02 54 56 78 78
9 av. Paul Reneaulme
41000 BLOIS

LE CENTRE DE TOURS
Tél. 02 47 42 71 00
Bel Air - La Guignière
37230 FONDETTES

ESPE



**LE CENTRE D'ORLEANS
ST-JEAN**
Tél. 02 38 65 37 00
110 faubourg St-Jean
45017 ORLEANS CEDEX

LE CENTRE DE CHATEAUROUX
Tél. 02 54 08 21 21
102 avenue de Tours
36000 CHATEAUROUX

LE CENTRE DE BOURGES
Tél. 02 48 20 40 45
Rue Emile Hilaire Amagat
18000 BOURGES

SIEGE DE L'ESPE
TEL. 02 38 79 84 00

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS CEDEX